



Déclaration liminaire du SNUipp-FSU - CAPD du 22 novembre 2011

Madame l'Inspectrice d'Académie

Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD,

C'est dans une situation particulièrement dégradée concernant le remplacement de nos collègues absents que se tient cette CAPD. Cela nous affecte aussi en tant qu'élus des personnels car seule une d'entre nous est aujourd'hui remplacée. C'est un bien mauvais signe pour la première réunion de cette nouvelle CAPD suite aux élections professionnelles du mois d'octobre. Nous ne pouvons ici que rappeler notre mécontentement en raison des obstacles nombreux et insurmontables qui ont eu pour conséquence l'impossibilité de voter pour de nombreux collègues. Ainsi le niveau de participation s'est effondré en Dordogne comme au plan national. Nous exigeons qu'un bilan soit tiré à tous les niveaux et que soit rétabli un véritable vote dans les écoles sur le temps de travail, seule façon de permettre à tous nos collègues d'exercer leur droit à désigner leurs représentants.

Au sujet du remplacement, nous tenons à exprimer ici la lassitude et le mécontentement de notre profession. Nous avons alerté le rectorat en début d'année scolaire sur ce qui ne manquerait pas de se produire dans notre département et nous avons demandé que des recrutements supplémentaires soient mis en œuvre. Nous constatons, trois mois après la rentrée, qu'aucune réponse ne nous a été donnée et qu'aucune solution autre que le débrouillez-vous avec les moyens du bord n'a été apportée. Nous souhaitons qu'un point soit fait lors de cette réunion sur cette question. Nos collègues, mais aussi les parents d'élèves vivent très mal cette période qui génère des tensions, du stress pour tout le monde, du travail supplémentaire de réorganisation et de la fatigue sans parler de la perturbation des écoles, des élèves et des familles. Cela est d'autant plus insupportable, qu'à intervalles réguliers, le ministère ne se prive pas de mettre en avant la continuité du Service Public en particulier en cas de grève. Alors que le gouvernement organise la pénurie de personnels par sa politique de restriction d'emplois qui occasionne de nombreux dysfonctionnements, il tente de faire croire que ce sont les abus d'arrêts de travail qui en sont responsables. Il s'attaque aux droits des personnels par l'introduction prochaine d'une journée de carence.

Aujourd'hui, nous allons examiner, peut-être pour la dernière fois, les propositions d'avancement d'échelon de nos collègues. Aussi, nous tenons à dénoncer, avec la plus grande vigueur, le projet de décret et d'arrêté sur l'évaluation des enseignants. En effet, s'il était mis en œuvre dès 2012 comme annoncé, il ralentirait considérablement les progressions de carrière et renforcerait le pouvoir hiérarchique en individualisant sans contrôle les promotions. Dans un contexte de baisse du pouvoir d'achat des salaires dans la fonction publique, les changements d'échelon deviennent le seul moyen d'évolution des rémunérations. Ainsi est niée ce qui fonde notre fonction publique à savoir la carrière. Comment admettre de telles régressions en particulier pour les enseignants de notre pays dont les études internationales montrent qu'ils sont déjà à la traîne des pays européens en matière salariale.

Nous tenons aussi à rappeler nos propositions en matière d'avancement à savoir que tous les enseignants puissent progresser à la même vitesse, la plus rapide, que la note soit exclue du barème et que chacun puisse atteindre en fin de carrière l'indice terminal de la Hors Classe actuelle.

Par ailleurs, nous souhaitons pouvoir disposer de données exhaustives et « anonymées » sur les progressions de carrière de l'ensemble de nos collègues en Dordogne.

Nous voulons évoquer les difficultés de plus en plus grandes à obtenir de l'Inspection Académique, les renseignements nécessaires pour faire notre travail de contrôle malgré des courriers envoyés. Sans doute, les suppressions de postes de personnels administratifs expliquent en grande partie cette situation qui aboutit à ce que les services et en particulier celui du premier degré, ne trouvent plus le temps de nous répondre ou ne sont plus contactables par téléphone. Nous y reviendrons en détail lors de cette CAPD.

Dernier point concernant l'examen des propositions de désignation des président(e)s de RPI. Il s'agit d'une nouveauté résultant d'une modification des élections des délégués de parents d'élèves aux conseils d'écoles. Nous vous avons écrit sur ce sujet il y a quelques semaines pour vous faire part de notre désaccord sur cette procédure et vous demander de respecter les décisions des équipes, à savoir de ne pas rejeter les propositions de directions collégiales ou tournantes. Nous réitérons aujourd'hui cette demande.

Les représentants des personnels SNUipp-FSU à la CAPD

Sabine Loubiat-Fouchier, Vincent Perducat, Francine Leymarie, Jérémie Ernault, Vanda Bonnamy, Jean Luc Marchive.

